



**DIRE BLANC**  
**ECRIRE GRIS !!**  
**INTERPRETER NOIR !!!**

## **Telles sont les mesures pour les seniors !**

Si le mandat donné par le Comex au directeur de l'Ucanss était d'obtenir une union syndicale contre la délégation employeur, **l'objectif a été pleinement atteint.**

Si l'objectif était un maximum de malhonnêteté, « foutage de gueule », **l'objectif est atteint.**

Prétendre ajouter une phrase dans l'accord, soit disant pour expliciter le contenu d'un article pour aller dans le sens du salarié (avec l'accord des syndicats participant aux réunions de négociation) et après de s'en servir contre le salarié pour dire qu'implicitement cela voulait dire que les articles ne sont pas cumulables. **Perversion, trahison...**

Dès connaissance par un mail de l'ucanss de la **volte-face** de son directeur, la CGT a immédiatement saisi la **Commission Paritaire Nationale d'Interprétation.**

Sans surprise, l'Ucanss, ayant la moitié des voix à cette commission, n'a pas voulu revoir son interprétation restrictive.

**En revanche, l'intégralité des organisations syndicales a suivi la CGT.**

Donc, selon l'UCANSS, la retraite progressive ne sera pas cumulable avec l'indemnité dégressive !

Ayant épuisé tous les recours en interne, **la CGT va passer à la vitesse supérieure !**

## **Telles sont les mesures pour les salariés !**

Les salariés des OC ont obtenu une prime dans le cadre de cette fusion avec le RG !

Les salariés des Urssaf aussi lors de leur régionalisation

Pareil pour les ARS.

Pour nous, salariés ex-RSI : **RIEN !!!**

## **Telles sont les formations à l'Institut 4.10 !**

Pour détecter les menteurs et fraudeurs, il a été accordé **749 999 euros HT** pour une formation de l'institut 4.10 (qui dépend de l'UCANSS). Cherchez l'erreur !

Et pour nous : Où sont nos formations ?!

## Conclusion !

Pas besoin de formation pour découvrir que les bonimenteurs étaient à la direction **de l'UCANSS !**



Le collectif CGT – RSI / Fédération Nationale des Organismes Sociaux

<http://www.orgasociaux.cgt.fr/spip.php?rubrique15>

Contact : [rsi@orgasociaux.cgt.fr](mailto:rsi@orgasociaux.cgt.fr)

 <https://www.facebook.com/rsi.cgt?fref=ts>

 : [https://twitter.com/CGT\\_RSI](https://twitter.com/CGT_RSI)